



COMPTE RENDU DE LA 204^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES (ADOPTÉ)

- DATE :** Le 3 octobre 2017
- LIEU :** Secrétariat du CCEBJ à Montréal (1080, Côte du Beaver Hall – Bureau 1420)
- PRÉSENCES :** Caroline Girard, Canada
Ginette Lajoie, Gouvernement de la nation crie (GNC)
Chantal Otter Tétreault, GNC
Jean Picard, Canada
François Provost, Québec
Melissa Saganash, GNC, Présidente
Jean-Yves Savaria, Canada
Mélanie Veilleux-Nolin, Québec
- Amira Elgiheny, Agente du secrétariat (pour le [Point 3](#))
Graeme Morin, Analyste en Environnement
- ABSENT :** Andy Baribeau, GNC
Manon Cyr, Québec
Annie Déziel, Canada
Pascale Labbé, Québec
- INVITÉE :** Kelly LeBlanc, Coordinatrice évaluation environnementale et sociale - GNC

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Avec l'ajout d'un point à l'ordre du jour sous Varia (c.-à-d. Procédure pour commenter les documents internes), l'ordre du jour modifié est adopté sur motion de Chantal Otter Tétreault, appuyée par Caroline Girard.

2. **BIENVENUE ET INTRODUCTION**

La présidente souhaite la bienvenue et présente les objectifs de la réunion (soit, mettre l'accent sur les affaires internes et faire le point des dossiers actifs prioritaires à l'étude). Puis, avec l'assentiment des membres, l'analyste procède à l'enregistrement de la réunion afin de faciliter la rédaction du compte-rendu.

Ginette Lajoie profite de l'occasion pour informer les membres de son départ à la retraite et de son remplacement futur par Kelly LeBlanc. Une motion de remerciement est adoptée à l'unanimité : tous les membres remercient sincèrement Madame Lajoie pour son engagement inébranlable, la qualité et la pertinence de ses interventions et sa remarquable contribution dans l'avancement de plusieurs dossiers du CCEBJ depuis plus de 20 ans.

3. SUIVI DU DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL

Vu le récent diagnostic organisationnel et la restructuration du Secrétariat,¹ les membres discutent de la meilleure façon d'aborder de nouveaux moyens pour améliorer la structure et la fonction du comité afin d'assurer le maintien de l'exercice de son mandat.

Les membres remarquent que le diagnostic offre une occasion de peaufiner et d'outiller à nouveau le Secrétariat et les membres du CCEBJ avec des ressources adaptées, notamment des documents de référence et d'orientation, des outils de soutien à l'intention des membres et des employés, une mise à jour des rôles et des responsabilités, et l'embauche possible de nouveaux employés avec des compétences adaptées aux besoins actuels et futurs du Secrétariat.

Les membres conviennent qu'une retraite ou un atelier, animé par un modérateur, permettrait un libre échange d'idées sur la question. Les besoins du Secrétariat et des membres doivent d'abord faire l'objet d'une discussion pour mieux identifier les améliorations pouvant être mises en place. Il est convenu de commencer la préparation de l'événement immédiatement.

4. DOSSIERS N° 1

- a. *Règlements pour la mise en œuvre de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) révisée*

L'analyste informe les membres des progrès dans ce dossier. Il souligne que le CCEBJ jouit d'une occasion privilégiée de formuler des commentaires au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur le projet de règlement, et ce, avant la publication, dans un avenir rapproché, de toute ébauche officielle des règlements à des fins de commentaires publics.

L'analyste explique également qu'un membre du sous-comité propose un texte plus simple pour remplacer les commentaires préliminaires actuellement à l'étude. Les membres du CCEBJ étudient le texte de remplacement et l'adoptent sur motion de Jean Picard, appuyée par Ginette Lajoie. Les commentaires préliminaires ainsi remplacés serviront à la préparation de commentaires ultérieurs lorsque les projets de règlements seront publiés dans les semaines à venir. L'analyste est chargé de préparer le texte de remplacement aux fins de traduction et de transmission immédiate au MDDELCC.

- b. *Avis n° 2 à l'intention du GREIBJ sur le plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT)*

L'analyste informe les membres des progrès concernant l'avis, soulignant que les changements définitifs que le sous-comité suggère par rapport au projet précédent sont mineurs, dans la mesure où ils ne modifient ni le caractère ni les messages clés de l'avis. Compte tenu desdites modifications, sur motion de Jean Picard, appuyée par Mélanie Veilleux-Nolin, les membres adoptent un avis révisé pour transmission au GREIBJ, et ce, le plus tôt possible.

¹ Depuis la fin du mois de juillet 2017, le poste de secrétaire exécutif est vacant et le Secrétariat a déménagé ses bureaux au 1080, Côte du Beaver Hall.

c. Commentaires sur la Loi sur les pêches

L'analyste et un membre du groupe de travail chargé du dossier décrivent les progrès réalisés quant à la rédaction des commentaires pour le gouvernement du Canada. Le message clé que le CCEBJ entend communiquer est qu'il s'attend à ce qu'on lui demande de formuler des commentaires détaillés sur la question quand les amendements proposés à la Loi sur les pêches seront débattus au cours du processus parlementaire prévu dans les prochains mois, ou lorsque d'autres occasions concernant la mise en œuvre de la Loi se présentent.

Étant donné que les membres du groupe de travail ont déjà examiné minutieusement les commentaires préliminaires, sur motion de Jean-Yves Savaria, appuyée par François Provost, les membres adoptent les commentaires aux fins de transmission immédiate au gouvernement du Canada, une fois traduits.

d. Commentaires concernant la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale

L'analyste donne un aperçu des commentaires préliminaires, préparés à ce jour par le groupe de travail chargé du dossier. Bien que le message clé à transmettre au gouvernement du Canada est explicite et s'apparente au message clé du CCEBJ au sujet de la Loi sur les pêches (voir [Point 4c](#)), les membres proposent de faire valider les commentaires par les membres du groupe de travail afin de s'assurer de leur bien-fondé.

Une fois validé, les commentaires seront transmis aux membres, par courrier électronique, aux fins d'adoption. L'analyste est donc chargé de procéder ainsi, et ce, rapidement.

5. DOSSIERS N° 2

a. Examen des plans d'aménagement forestier intégrés tactiques (PAFIT) 2018-2023

L'analyste confirme qu'aucun développement n'est survenu dans ce dossier depuis la dernière réunion. Les travaux à faire comprennent l'intégration du document préliminaire sur les critères et les indicateurs à utiliser pour l'examen aux fins de l'appel d'offres pour des consultants qui devront effectuer l'examen. L'analyste confirme que cela sera fait sous peu et qu'il convoquera alors une autre réunion du sous-comité pour régler les derniers détails de l'ébauche de l'appel d'offres.

Il sera important de rester au courant de la situation des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) et des progrès accomplis à l'égard de la consultation auprès des Cris dans le cadre de la planification, étant donné que l'examen du CCEBJ visera à déterminer jusqu'à quel point les observations de ces parties prenantes se reflètent dans les PAFIT. Un membre propose donc que le sous-comité (1) se charge d'obtenir une mise à jour des progrès réalisés par les TLGIRT, (2) identifie une tierce partie pouvant examiner l'ébauche de l'appel d'offres avant son adoption formelle par le CCEBJ, et (3) établisse une liste d'experts-conseils potentiels pour ces dits examens.

Par ailleurs, afin d'aider encore davantage les membres du CCEBJ, l'analyste est chargé de produire un tableau de synthèse, analogue à un diagramme de Gantt, pour présenter plus clairement la chronologie des nombreuses étapes et actions à compléter avant de terminer les PAFIT.

En somme, le sous-comité se réunira de nouveau pour mettre au point les éléments mentionnés ci-dessus. Par la suite, ledit matériel sera présenté au CCEBJ aux fins d'adoption. Puis, il sera publié pour permettre à des experts-conseils de soumissionner pour un « examen simulé » dans la nouvelle année (2018). Cet « examen simulé » servira à peaufiner l'examen officiel ultérieur lorsque les ébauches des PAFIT seront soumises pour examen par le MFFP au printemps de 2019.

b. Arrimage entre la planification d'aménagement forestier (PAFIT) et la planification de mesures de rétablissement pour le Caribou forestier

L'analyste expose brièvement les préoccupations soulevées sur le sujet dans la lettre du CCEBJ envoyée au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) le 9 juin 2017, ainsi que le contenu de la lettre de réponse du MFFP, reçue le 26 juillet 2017.

En résumé, le MFFP confirme qu'il est sensible au besoin d'arrimer la planification de l'aménagement forestier avec la planification du rétablissement du caribou forestier. La réponse affirme de plus que le ministère entend veiller à ce que cet arrimage inclut la collaboration du GNC et des institutions découlant de la Paix des Braves.

Les membres conviennent que le CCEBJ peut toutefois fournir des observations et des commentaires complémentaires sur la question, si nécessaire, une fois que les exercices de planification de l'aménagement forestier seront réalisés d'ici les prochains mois (voir [Point 5a](#)), et que les mesures adaptées pour le rétablissement du caribou forestier provincial soient déterminées pour le territoire (d'ici quelques semaines). Une fois adopté, le rapport cité ci-dessous (voir [Point 5c](#)) pourrait être utile à cet égard.

Entre-temps, le CCEBJ devrait tenter d'obtenir une mise à jour des progrès accomplis par le gouvernement provincial sur la planification du rétablissement du caribou forestier, pour se tenir au courant. L'analyste va communiquer avec le MFFP à cet effet à l'issue de la réunion.

c. Caribou forestier –Rapport de Tyler Rudolph

Les membres discutent de la première ébauche du rapport. Étant donné que l'ébauche a été distribuée juste avant la réunion et que le texte soulève plusieurs conclusions fondamentales et recommandations sérieuses, les membres reconnaissent avoir besoin de plus de temps pour fournir leurs commentaires et suggestions de modifications à l'auteur. Il est convenu que l'analyste va compiler les observations des membres et les transmettre à l'auteur d'ici la mi-octobre pour qu'il puisse retravailler le rapport en conséquence. Le rapport sera préparé à temps pour la prochaine réunion du CCEBJ.

Les membres notent que le rapport de l'expert-conseil remet en question plusieurs conclusions fondamentales concernant les efforts provinciaux de planification du rétablissement, notamment au sujet de la possibilité d'atteindre les seuils de perturbation reconnus par le gouvernement fédéral. Même si le rapport n'est pas encore adopté, on comprend que ces conclusions fondamentales doivent servir de base à la formulation des commentaires du CCEBJ sur les actions provinciales (voir [Point 5b](#)), et sur le projet de plan d'action fédéral (voir [Point 5d](#)).

Étant donné l'importance du dossier, et à la suggestion d'un membre, l'analyste fera part d'une version abrégée du document préliminaire au Comité conjoint - Chasse, Pêche et

piégeage (CCCPP), et ce, à titre d'information. Une fois adopté, le texte intégral du rapport sera transmis au CCCPP.

d. Caribou forestier – Commentaires concernant le plan d'action fédérale proposé par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

L'analyste trace les grandes lignes de l'ébauche du plan d'action d'ECCC. Les membres reconnaissent que les activités de rétablissement fédérales et provinciales sont intimement liées et que la majeure partie de la responsabilité incombe à la province.

Ainsi, et conformément aux trois points de discussion précédents, il est donc convenu que le sous-comité du CCEBJ chargé du dossier rédige une lettre soulignant ses préoccupations majeures en ce qui concerne le caribou forestier, et ce, sur la base des conclusions mentionnées dans le rapport d'expert mentionné ci-dessus ([Point 5c](#)). Cette lettre sera rédigée à la fois pour le gouvernement fédéral (en réponse à l'ébauche du plan d'action de ECCC) et pour le gouvernement provincial (à être envoyée au ministre du MFFP). La lettre soulignera les préoccupations du CCEBJ à l'égard des effets cumulatifs de divers projets de développement sur l'habitat des hardes de caribous forestiers et suggérera la participation des Cris au consortium du savoir sur le caribou forestier, qui est proposé dans le plan d'action fédéral.

Une copie conforme de la lettre sera transmise au CCCPP à titre d'information.

6. DOSSIERS N° 3

a. Rapport d'Ouranos sur les changements climatiques

Les membres notent que le rapport est exhaustif. Ils transmettront leurs commentaires à l'analyste dans les prochains jours afin qu'il les compile et les transmette à Ouranos pour qu'il puisse réviser le document.

Dans l'ensemble, la révision du rapport devrait porter sur l'identification (1) des connaissances accumulées depuis le rapport précédent du CCEBJ sur la question, (2) des lacunes en matière de connaissances qui méritent une attention particulière, et (3) des actions futures à mettre en œuvre. Les messages à retenir devraient donc être plus faciles à saisir dans la version retravaillée. Le rapport sera préparé à temps pour la prochaine réunion du CCEBJ.

b. Guide sur la participation publique pour les promoteurs

L'analyste confirme qu'il n'y a aucun développement dans ce dossier depuis la dernière réunion, mais que le travail à faire comprend l'étude des commentaires que le groupe de travail a déjà reçus. L'analyste souligne que ces commentaires suggèrent plusieurs changements mineurs, dans la mesure où ils ne modifient ni le caractère ni les messages clés du texte.

Les membres sont d'accord pour que l'analyste procède à la révision et la traduction du texte. Le texte, ainsi qu'une liste de distribution préliminaire aux fins de diffusion, seront préparés à temps pour la prochaine réunion.

c. *Étude sur les effets cumulatifs (meilleures pratiques d'évaluation régionale)*

Il est décidé que l'analyste ravive le sous-comité chargé du dossier, et communique avec le chercheur principal dont le CCEBJ a déjà retenu les services pour des travaux réalisés sur le sujet, afin d'organiser l'étude pour 2018.

d. *Recommandations concernant la révision des annexes 1 et 2 du chapitre 22*

L'analyste confirme que la lettre demandant une mise à jour de la révision des annexes a été envoyée le 14 août 2017, suivie d'une réponse du MDDELCC le 25 septembre suivant. Tant le gouvernement fédéral (par l'entremise de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale) que le GNC n'ont toujours pas émis leurs réponses respectives.

Vu la situation, les membres sont d'accord pour remettre la discussion à la prochaine réunion une fois la réponse de toutes les parties connue. À la lumière de ces réponses, le CCEBJ sera dans une meilleure position pour déterminer les actions qu'il veut se fixer.

e. *Collaboration avec les comités d'évaluation et d'examen du chapitre – réunion / atelier*

Les membres confirment qu'une telle collaboration est essentielle. Ils conviennent qu'une assemblée informelle des membres desdits comités, ainsi que des analystes des parties signataires, est un bon moyen d'établir un dialogue sur les priorités, préoccupations, besoins et défis qui se pointent à l'horizon, et ce, pour chaque comité. Vu la charge de travail du CCEBJ, une telle assemblée pourra avoir lieu l'année prochaine, soit à l'été ou à l'automne de 2018. La question sera soulevée à nouveau lors de la prochaine réunion.

f. *Rencontres annuelles avec les Administrateurs*

Les membres confirment que de telles rencontres sont souhaitables et qu'on doit poursuivre la possibilité de les tenir, lorsqu'il y aura suffisamment de matériel pour des échanges fructueux avec les administrateurs. Lesdites réunions pourraient avoir lieu l'année prochaine, à l'automne ou à l'hiver de 2018. La question sera soulevée à nouveau lors de la prochaine réunion.

7. VARIA

a. *Webinaire pour le « International Association for Impact Assessment (IAIA) »*

La présentation de la présidente à la conférence du IAIA au mois d'avril 2017 a été très bien reçue. En outre, le IAIA a communiqué avec la présidente dans le but d'intéresser le comité à intégrer ladite présentation à un webinaire qui aura lieu en 2018. Les membres y voient là une bonne occasion d'accroître la visibilité du CCEBJ. L'analyste et la présidente collaboreront avec le IAIA pour développer une ébauche dans la nouvelle année.

b. *Procédure pour commenter les documents internes (p.ex. un commentaire par partie)*

L'analyste explique brièvement son idée pour simplifier la réception des commentaires des membres sur les documents de travail. Les membres expriment des réserves sur la proposition de regrouper les commentaires par parties. Étant donné les gains en efficacité découlant du travail en sous-comité et la sensibilisation des membres quant à la nécessité de respecter les délais, la proposition est jugée caduque. À sa place, afin de contribuer

davantage à la communication et au respect des délais, l'analyste va envoyer des bilans électroniques chaque semaine.

c. Stratégie d'action jeunesse Crie

La présidente informe les membres que le GNC mettra en œuvre une stratégie d'action jeunesse crie. Elle suggère que le CCEBJ y anticipe sa participation. Les idées du CCEBJ, dans le cadre d'un programme novateur visant à faire participer les jeunes cris dans la mise en œuvre de la CBJNQ, seraient bien accueillies par le GNC.

8. PROCHAINE RENCONTRE

Les membres confirment que la prochaine réunion aura lieu à Québec à la fin du mois de novembre 2017. Un atelier interne pour assurer le suivi du diagnostic organisationnel (voir [Point 3](#)) aura lieu le lendemain. L'analyste est chargé de confirmer, par courriel, les dates exactes après la réunion.

Graeme Morin
Analyste en environnement
Le 30 novembre 2017